

Ballon flight Reservation Form
PRICE TABLE 2023 (All taxes included)

Coordinates

Name First Name : Phone Number :

Address : Mobil Phone Number :

City : E-mail :

Designation	TTC	Inclusive current VAT	
Adult Ticket	209 €	per passenger	X =€
Adult Ticket 2/3 persons	199 €	per passenger	X =€
Ticket Group 4 persons and more	189 €	per passenger	X =€
Child Ticket (6 to 13 years old maxi)	159 €	per passenger	X =€
Exclusive Flight for 2	749 €	per flight	X =€
Exclusive Flight for 3	897 €	per flight	X =€
Exclusive Flight for 4 or 5	1099 €	per flight	X =€
Exclusive Flight for 7	1696 €	per flight	X =€
			TOTAL =€

Date of flight, take-off place

Requested date already made by phone or mail: morning evening

Take off from: CHAUMONT/LOIRE BLOIS AMBOISE CHENONCEAU

Morning flight is confirmed the day before from 6 pm, evening flight is confirmed from 12.30 am
Please call for confirmation : 00.33.2 54 33 55 00

Name	First Name	Weight	Age	Mobil Phone Number

To book the flight, we only need a credit card number and expiry date in guaranty. We only check credit card by pre-authorization, but you will pay only to the pilot the day of the flight if it is confirmed. In case of cancellation of balloon trip due to bad weather conditions, we will propose you another date. If it is not possible for you, you will pay nothing; your credit card will not be charged.

To confirm my reservation: number of MasterCard/EuroCard/Visa

N°. _ _ _ _ _

Expiry date _ _ _ _

Name of account holder on card.....

Name and city, phone number of your hotel.....

Specials conditions

1 - Cancellation by Aérocom

You have booked the balloon flight. If the weather conditions do not make a safe flight possible (only the pilot may appreciate the possibility of the flight) the flight will then take place at another date to be stated by common agreement.

2 - Cancellation by Customer

If the customer does not come at the meeting point on date and time confirmed by Aérocom, he has assumed having cancelled the flight, the credit card will be charged: 50%.

Meeting address

CHAUMONT / ONZAIN :
01°11'19" E ; 47°29'15" N

Car park near the roundabout of the bridge between Chaumont sur Loire and Onzain, towards Onzain, at 30 m from traffic circle. Address : Avenue du Général De Gaulle ONZAIN 41150 VEUZAIN-SUR-LOIRE

AMBOISE :
01°00'11" E ; 47°25'16" N

On the bus car park of the restaurant "La Cave aux Fouées" in Amboise In front of 476 Quai des Violettes, 37400 AMBOISE.

CHENONCEAU :
01°05'06" E ; 47°19'42" N

"La Varenne", 37150 CHISSEAUX. Access by the rue de la Gare D80. Park on the Cher bank. Meet us at the Aérocom sign

BLOIS :
01°19'56" E ; 47°34'06" N

On the car park of the swimming-pool "Agl'eau", 30 avenue Pierre Brossolette 41 000 BLOIS. Park your car on the left.

Détails de prestation

The adventure lasts about 3 hours till meeting time

- Little briefing
- Move to launch site in our 4x4
- Inflation of the balloon with your participation if you want
- Flight, about 1 hour with the wind (we can't choose the course)
- After landing, share a toast of balloonist with your pilot and crew
- Delivery of your ascent certificate
- Return to meeting place

We recommend you dress casually, with flat and closed shoes. No high heels. There is no colder in the air than on the ground

Convention de Montréal

Remarque : Il s'agit d'un vol privé effectué contre rémunération au moyen d'un aéronef d'une masse maximale au décollage de 2700 kg, pour lequel la responsabilité peut généralement être limitée et pour lequel une assurance obligatoire d'au moins 100 000 droits de tirage spéciaux (DTS) existe afin de couvrir la responsabilité pour les dommages corporels et matériels des passagers.

Conditions du contrat de transport

Le transport effectué en vertu de ce titre est soumis aux dispositions en vigueur au moment du vol, relatives à la responsabilité civile, prévues par l'Ordonnance sur le transport aérien (OTrA) du 17 août 2005 pour tout transport interne ou international et, dans la mesure où elle est applicable, à la Convention de Montréal du 28 mai 1999 ainsi qu'au règlement CE n° 785/2004 du 21 avril 2004. Ces dispositions régissent la responsabilité du transporteur en cas de décès ou de lésions corporelles d'un passager, de perte ou d'avarie de bagages de même qu'en cas de retard. La responsabilité peut être limitée.

1 - Pour les dommages jusqu'à concurrence de 100 000 droits de tirage spéciaux (DTS), la responsabilité ne peut être ni exclue ni limitée. Au-delà de ce montant le transporteur peut être exonéré de toute responsabilité pour certains motifs de libération fixés par la législation. En cas de décès ou de lésion corporelle, une avance doit être versée par passager dans un délai de 15 jours à compter de l'identification des personnes physiques ayant droit à une indemnisation. En cas de décès, l'avance ne peut être inférieure à 16 000 DTS.

2 - En cas de destruction, de perte, d'avarie de bagages ou de retard dans l'acheminement des bagages, la responsabilité est limitée à 1 000 DTS par passager.

3 - En cas de retard dans le transport des passagers, la responsabilité est limitée à 1 000 DTS par passager.

4 - Les prestations accordées à l'ayant droit en vertu de l'assurance accident des passagers éventuellement conclue par le transporteur ou l'exploitant de l'aéronef, ainsi que les avances que le transporteur est tenu de payer conformément aux dispositions applicables, relatives à la responsabilité civile, seront entièrement imputées sur les prestations servies par l'assurance responsabilité civile.

Extrait des Conditions générales de vente

L'intégralité des Conditions Générales de ventes est disponible sur internet ou sur simple demande. La réservation d'un vol vaut acceptation de ces conditions.

Aérocom se réserve le droit d'annuler un vol pour : mauvaises conditions météorologiques, conditions de sécurité ou si il n'y a pas un nombre de passagers suffisant (seul le pilote est apte à apprécier l'opportunité d'un vol). Aérocom ne sera pas tenu pour responsable des frais engagés par les clients pour se rendre sur le lieu de rendez-vous (hébergement, restauration et déplacement).

Aérocom peut, pour toute raison de sécurité ou d'intérêt du vol, modifier le lieu de décollage ou changer de montgolfière.

Le paiement du solde du prix doit être effectué au plus tard le jour du vol. En cas de non confirmation téléphonique ou d'absence du passager (sauf report ou annulation 7 jours avant le vol) à la date et à l'heure du rendez-vous, confirmé par Aérocom, l'annulation de fait sera constatée et Aérocom encaissera l'acompte versé de ladite prestation. S'il s'agit d'un billet de vol ou billet cadeau jumelé, il sera considéré comme consommé.

Tout passager doit figurer sur la liste d'embarquement. L'absence d'information écrite signifie que le poids de chaque passager est inférieur à 80 kg. Les pilotes d'Aérocom sont seuls maîtres à bord et à ce titre ont autorité sur toutes les personnes embarquées. Ils peuvent à tout moment débarquer toute personne parmi les passagers ou tout chargement qui peut présenter un danger pour le vol. Ils peuvent à tout moment interrompre le vol pour des raisons de sécurité. Aucune prestation ne sera remboursée si le vol a duré un minimum de 30 minutes.

Les passagers sont assurés selon les conditions aériennes en vigueur (Convention de Montréal). La responsabilité d'Aérocom ne peut être engagée concernant les bagages ou effets personnels (appareils photos, caméras, vêtements, téléphones portables...).